

# Le bulletin novembre 2020



Le samedi 7 novembre s'est tenu une Assemblée Générale exceptionnelle. Exceptionnelle parce qu'il fallait, à la suite de la démission de l'ancien CA, élire rapidement un nouveau CA et continuer à faire vivre l'association. Exceptionnelle aussi car, confinement oblige, cette réunion s'est tenue en visio.

## Le nouveau CA

Il n'y a pas de bureau pour le moment, nous fonctionnons à 7 !: Sylvie Delaruelle, Karen Dubois, Valérie Nouviale, Sylvie Salomon, Romain Treppoz, Alain Varlet, Annie Vincent

L'une de nos priorités était la ré-ouverture du local

Pendant le confinement, malheureusement, les jeunes ne peuvent plus s'y installer pour l'aide aux devoirs, pour se rencontrer ou se poser tout simplement.

Malgré tout, nous avons décidé de tenir des permanences pour conserver un lien avec les jeunes et surtout continuer la distribution de colis alimentaires.

Permanences : le mercredi de 14h30 à 17h et le vendredi de 17h30 à 19h

Il est précisé que le local sera ouvert le vendredi uniquement pour la distribution des colis alimentaires. Aucun problème de logement n'y sera traité. Les jeunes en seront informés : ils pourront faire des demandes le mercredi mais pas le vendredi.

N'hésitez pas à venir retirer un colis si vous accueillez des jeunes, ou à leur demander de passer le prendre.

## Principes généraux de notre fonctionnement

- On se fait confiance.
- On fait ce qu'on peut individuellement et collectivement.
- Chacune, chacun et collectivement nous avons des limites.
- On se dote d'une procédure de régulation pour que rien ne se perde, on a le droit de dire si on ne peut pas ou plus faire.
- Le travail est fait principalement par les commissions, elles sont responsables, le CA leur fait confiance et les rencontre régulièrement. On évite les doublons.
- Le CA veille à ce que les jeunes aient des réponses mais il ne leur donne en aucun cas le numéro personnel des bénévoles. Les jeunes s'adressent à l'AADMIE ou à l'une de ses commissions.

## Des outils pour mieux partager, mieux communiquer

Nous gardons l'adresse gmail ([aadmie.resf16@gmail.com](mailto:aadmie.resf16@gmail.com)) et le téléphone de l'AADMIE (07.51.20.93.05) avec une puce LYCA pour que les jeunes puissent l'appeler même sans forfait.

Nous proposons aux groupes/commissions qui le souhaitent des listes de diffusion et des messageries électroniques dédiées. Du genre finances@aadmie.org ou tdc@aadmie.org. D'ailleurs, si vous avez des suggestions pour le prochain bulletin, n'hésitez pas à nous écrire à bulletin@aadmie.org

Ce bulletin : il sera rédigé sur un rythme mensuel (en lien avec les CA ouverts quand ils se tiendront) et informe les adhérent.e.s de la vie de notre leur association. Il est diffusé via une liste de diffusion réservée aux membres.

### **Les jeunes**

Nous souhaitons renforcer leur lien avec l'association et les impliquer davantage dans le collectif associatif. Les doter d'une carte nominative avec photo serait déjà un premier pas. On réfléchit sur les moyens de mieux les informer et de mieux communiquer avec eux (whatsapp, facebook, réunions régulières...)

Dans cet esprit, nous souhaitons assurer le plus rapidement possible une rencontre avec tout jeune nouvellement arrivé.

### **Rencontre avec le nouveau prêtre responsable du local**

Une rencontre a eu lieu entre le père Vollaud, Vincent Passot, Sylvie Salomon et Marie-Anne Véron. Le père Vollaud nous a dit la sympathie qu'il portait à l'égard de nos actions. Nous avons évoqué les difficultés d'hébergement des jeunes, surtout pour les ouikendes et les vacances scolaires, voire les périodes de stages. Nous avons émis l'idée d'une information à toutes les paroisses angoumoises – et pourquoi pas à tout le diocèse – afin de recruter de nouvelles familles hébergeantes. Nous allons rencontrer la responsable diocésaine et nous envisageons également un passage sur RCF Charente début décembre pour sensibiliser leurs auditeurs.trices à la veille des vacances de Noël.

### **Actualités**

Magré ce qui précède, les animatrices de la commission hébergement nous font part de leurs difficultés à trouver des hébergeant.e.s en ces temps où l'on nous intime de nous confiner mais où il nous faudrait « en même temps » pallier les manquements de l'État en accueillant les MIE rejetés par l'ASE.

Elles nous disent leurs craintes pour la période de Noël (fermeture des internats).

Nous avons donc interpellé la Préfète, représentante de l'État, garante de notre sécurité sanitaire.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant.

Avec ce bulletin vous est parvenu un appel à manifester samedi 21 novembre contre la loi « Sécurité globale ». Compte tenu des conditions difficiles (tenant à la fois au confinement et au délai très court dans lequel nous avons dû nous prononcer), nous avons procédé à un vote majoritaire au sein du CA.